

URSSAF MIDI-PYRENEES
TSA 90002
93517 MONTREUIL CEDEX

A TOULOUSE, le 19/02/2024

Nous contacter

Courriel: urssaf.fr
Tel.: 3698

Références

N°SIREN 349724997

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

MN76W6TK8G8ZESC

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

MR DEBAISIEUX ANDRE
FORMATEUR
11 CHE BEL AIR
31140 PECHBONNIEU

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité de travailleur indépendant non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Jean DOKHELAR



CODE DE SÉCURITÉ

MN76W6TK8G8ZESC

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

MR DEBAISIEUX ANDRE
FORMATEUR
11 CHE BEL AIR
31140 PECHBONNIEU

En votre seule qualité de travailleur indépendant non employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale retraite, invalidité-décès, allocations familiales et maladie vous est délivrée :
- au titre du mois de février 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
11 CHE BEL AIR	31140 PECHBONNIEU	34972499700045

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (retraite, invalidité-décès, allocations familiales, maladie) et de contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) au 19/02/2024.

Fait à : TOULOUSE
le : 19/02/2024

Le Directeur, Jean DOKHELAR



La présente attestation ne porte pas sur les obligations de déclaration et de paiement des cotisations sociales retraites et invalidité-décès Cipav antérieures au 1er janvier 2023. Pour l'obtention d'une attestation relative à ces cotisations sociales, il convient de se rapprocher du département du recouvrement de l'antériorité Cipav de l'Urssaf Ile de France, à l'adresse suivante : TSA 70210 - 75802 PARIS CEDEX 08, ou au 0806 804 226.